



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports

**DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Pôle « Certifications, Formations, Professions » (CFP)

Unité « certification et formation aux professions du sport et de l'animation »

A l'attention de Muriel MASSON

9 rue René VIVIANI - CS 86 227 - 44 262 NANTES CEDEX 2

Secrétariat Madame Sylvie MICHEL - ☎ 02 40 12 87 86

**Demande de délivrance du diplôme d'Etat de la jeunesse, de
l'éducation populaire et du sport (DEJEPS),
spécialité perfectionnement sportif, mention **SURF****

Je soussigné (e) (NOM):..... Prénom(s) :

Nom de famille : Nom d'usage Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

☎ : ☎ :

E-mail :

Nationalité :

sollicite de la part du directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique, **la délivrance du DEJEPS, spécialité « perfectionnement sportif », mention « surf »** au titre de l'article 7 de l'arrêté du 27 avril 2007¹ modifié.

Fait à :

(Signature du candidat)

le :

👉 Tournez SVP

¹ A. 27/04/2007 modifié - Article 7 : «.....Le titulaire :

- du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option " surf " et du brevet d'entraîneur fédéral délivré par la Fédération française de surf ;
ou

- du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " activités nautiques " mention monovalente " surf " et du brevet d'entraîneur fédéral délivré par la Fédération française de surf,
justifiant soit d'une expérience d'entraînement d'une durée minimale de deux années, soit d'une expérience d'encadrement d'une équipe de moniteurs d'une durée minimale de deux années obtient sur demande auprès du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " perfectionnement sportif ", mention " surf ". Ces expériences sont attestées par le directeur technique national du surf».



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports

**DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Pôle « Certifications, Formations, Professions » (CFP)

Unité « certification et formation aux professions du sport et de l'animation »

A l'attention de Muriel MASSON

9 rue René VIVIANI - CS 86 227 - 44 262 NANTES CEDEX 2

Secrétariat Madame Sylvie MICHEL - ☎ 02 40 12 87 86

PIECES A FOURNIR

- La présente demande ;
- Une photocopie recto-verso de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport ;
- Une photocopie**
 - de votre brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1^{er} degré (BEES), option « surf » ;
- OU**
 - de votre brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités nautiques » mention monovalente « surf » (**BPJEPS AN mention monovalente « surf »**) ;
- Une photocopie de votre brevet d'entraîneur fédéral** délivré par la Fédération française de surf ;
- L'original de l'attestation du directeur technique national du surf justifiant :**
 - soit d'une expérience d'entraînement d'une durée minimale de deux années ;
 - soit d'une expérience d'encadrement d'une équipe de moniteurs d'une durée minimale de deux années.

Si votre dossier répond aux attentes de l'arrêté, mes services vous adresseront votre diplôme à votre domicile (adresse figurante sur ce dossier) sous pli recommandé avec accusé de réception.